Doctorat canonique en Théologie



Présentation

Le Cycle des Études du Doctorat a pour vocation de former des docteurs en théologie.

Enjeux

Le Cycle des Études du Doctorat de la Faculté de Théologie conduit à l'obtention du grade canonique de **Docteur canonique en Théologie** de l'Institut Catholique de Paris.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Avoir accompli un cursus complet d'études fondamentales et spécialisées en théologie, sanctionné dans les Universités de droit pontifical et les Facultés ecclésiastiques par la Licence canonique en Théologie (mention BIEN requise) ou tout autre diplôme reconnu équivalent à la Licence canonique.

Candidature

Modalités de candidature

La Licence Canonique avec la mention **BIEN** ou un titre équivalent est requis pour l'inscription en Doctorat de Théologie au Cycle des Études du Doctorat (CED).

Le dossier d'inscription au CED comprend :

- le cursus accompli en 2^e cycle ; avec relevé des notes et mention des enseignements et séminaires suivis
- une photocopie du diplôme de Licence canonique
- un curriculum vitae détaillé
- le formulaire de pré-inscription fourni par le secrétariat du Cycle des Études du Doctorat
- deux photos d'identité
- une lettre de motivation et un bref projet de recherche.

Dans le cas des prêtres et religieux(ses) :

• l'accord écrit du Supérieur

Durée de la formation

6 semestres

Lieu(x) de la formation

Paris

Langues d'enseignement

• Français

Coût de la formation

De 1 430€ à 3 160€ selon rythme choisi et ressources de l'étudiant



• une attestation de prise en charge financière

Débouché

Activités visées / compétences attestées

La thèse, préparée dans un environnement propice à la recherche, permet aux doctorants d'acquérir un haut niveau de qualification dans les divers domaines de la science théologique.

Le doctorat canonique en Théologie habilite, selon les dispositions de la Constitution *Apostolique Veritatis gaudium* à l'enseignement et à la recherche dans une faculté canoniquement érigée.

Poursuites d'études

Le Collège Doctoral de l'Institut Catholique de Paris accueille des docteurs en théologie pour une formation post-doctorale dans un domaine de recherche particulier. La formation post-doctorale inclut la participation à des séminaires de recherche, des laboratoires ou des équipes de recherche.

Un certificat de la recherche post-doctorale peut être attribué au candidat et signé par le Recteur de l'Institut Catholique de Paris et le Vice-recteur à la Recherche.

Programme

La scolarité de D1 implique :

- la participation à un séminaire thématique de 28 h (15 crédits)
- l'accompagnement par un directeur de recherche en vue du dépôt de sujet de thèse (15 crédits)
- la participation à un atelier méthodologique sur les procédures d'exécution de la thèse (15 crédits)
- le suivi de cours ou séminaires optionnels et des doctorales (15 crédits).

Le directeur du CED détermine avec le candidat le type d'activités et d'enseignements qui correspondent à la recherche envisagée par le doctorant.

